Dém´Act
Dématérialisation des actes des EPLE

ACADEMIE DE NANTES

COLLEGE PUBLIC 0442835t

44300 NANTES

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2017-2018

Numéro de séance : 2

Date de convocation : 16/11/2017

Présidence de : Cathy RODIER

Quorum : 12

Nombre des présents : 19

Nombre d'absents excusés : 3

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITEES	Décision Avis Vote Extrait Motion	page	Numéro d'acte	Pièces jointes désignation	N°
1. Affaires financières					
1.1 DBM	Vote	1			
1.2 Budget 2018	Vote	2		Présentation Budget	1
1.3 Contrats et Conventions	Vote	3			
1.4 Dons et legs	Vote	4			
Questions diverses					

Signatures :

Le Président

Le Secrétaire

PRESENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION du collège 0442835t

Séance du : 27 novembre 2017

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	**P**	**A**	**E**	**Nom-Prénom**	**P**	**A**	**E**
Administration	Chef d'établissement	RODIER Cathy	X						
	Adjoint	-							
	Gestionnaire	KERIVEL Marie-Pierre	X						
	CPE	LOISANT Charlotte	X						
Elus locaux	Conseiller départemental	MENARD Michel	X						
	Conseillère départementale	TOUCHEFEU Catherine			X				
	Adjointe au Maire	PIAU Catherine			X				
Personnalité qualifiée									
Sous-Total			4	0	2		0	0	0
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	BERILLON Gwénaëlle		X		JAGUT Laurence	X		
		COMBE Benoît	X			LEBLANC Audrey	X		
		DANO Martine		X					
		DRUET Rachel		X		LE FOULGOC Fabrice	X		
		INIZAN Jean-François	X						
		LE BIHAN Christelle	X			HUET Nicolas		X	
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	BOULO Véronique	X						
		LERAY Benoît	X						
Sous-Total			5	3	0		3	1	0
Parents d'élèves et élèves	Élus parents d'élèves	AUGUSTIN Sandrine	X			ALLAIN Amélie		X	
		BAILLY Céline	X			AZIZI Lineda		X	
		DANGUY DES DESERTS BEAUGE Céline	X			HOUMAIRE-EVEILLARD Catherine		X	
		FRIOU Aïssa	X			GASPALOU Béatrice		X	
		OREAC Alan	X			DROUVIN Laurence		X	
		POIZOT Ketty			X	PRIM Catherine		X	
	Élèves	DUFOUR Gaïa	X						
		ROCHER Rodrigue		X		DAUVERGNE Milo	X		
Sous-Total			6	1	1		1	6	
Total			**15**	**4**	**3**		**4**	**7**	**0**

Le quorum étant atteint, la présidente ouvre la séance à 18h05.

Monsieur Inizan Jean-François, représentant des personnels d'enseignement, est désigné secrétaire de séance.

Le PV du compte rendu du dernier CA (09.11.2017) est adopté à l'unanimité.

Madame la Principale fait part du nom du collège: le conseil départemental souhaite en effet que ce soit *Simone Veil*. Cette information a été donnée par Monsieur le Président du CD 44 lors d'une réunion plénière avec les chefs d'établissements et les adjoints gestionnaires. Madame la Principale souhaite que les élèves travaillent sur le logo de l'établissement.

RUBRIQUE I. AFFAIRES FINANCIERES

1. Décision Budgétaire Modificative

Madame Kerivel, adjointe gestionnaire, rappelle dans un premier temps le budget 2017, voté conjointement par les autorités de contrôle : comme c'est un nouveau collège, il n'y avait pas encore par de conseil d'administration. Elle soumet au vote une modification concernant la dotation. Madame Kerivel fait part au conseil d'administration de la question de la consommation de gaz et d'électricité sur novembre-décembre 2017 , difficile à établir car c'est la première année de fonctionnement. Il n'y a pas de recul suffisant pour estimer la consommation en chauffage en particulier.
Par mesure de sécurité Madame l'adjointe gestionnaire propose que les 2900€ qui restent sur les opérations en capitale servent à la viabilisation (c'est une simple opération comptable). Le collège est en effet en période de rodage : tout le monde a du chauffage, mais il reste encore à réguler, au moins un an, le chauffage et l'électricité.

Arrivée de Madame Friou, parent d'élève élu.

Vote

- ☐ Pour : 19
- ☐ Abstentions : 0
- ☐ Contre : 0

2. Budget 2018

Madame Kerivel, adjointe gestionnaire, présente, dans un second temps, le budget 2018. Elle en rappelle d'abord les grands principes :
Unité : l'ensemble des recettes et des dépenses est retracé dans un document unique.
Annualité : le budget est exécuté du 1er janvier au 31 décembre.
Sincère : les éléments qui le composent doivent tendre à refléter son déroulement futur. Des modifications peuvent intervenir en cours d'année (DBM : décision budgétaire modificative).
C'est un acte de prévision des recettes et des dépenses et d'autorisation d'exécution de celles-ci.

Elle présente ensuite les deux sections du budget, la section fonctionnement et la section investissement, qu'elle détaille :
Subventions spécifiques : en cas de réserves, pour l'année suivante pour le même objet (crédités éducatifs globalisés). En l'absence de plus d'information, la gestionnaire a repris les chiffres de 2017.
Subvention déplacement piscine : 1500€ + 300€ du Conseil départemental, car la dépense est de 1800€.
Crédits manuels scolaires : pas d'estimation pour 2018, donc c'est le même montant qu'en 2017, soit 9009€. Ce montant sera sans doute supérieur car il est calculé au prorata du nombre d'élèves.
Une discussion s'engage autour du montant total, M. Combe, représentant du personnel enseignant, faisant part de

son inquiétude face au risque de ne pas avoir assez de manuels, demande si le Conseil départemental peut soutenir la demande auprès des services de l'État. Mme La Principale rappelle que c'est une dotation d'État par élève.
Droits de reprographie (500€).
Dotation de fonctionnement du Conseil département et crédits spécifiques ULIS (crédits de discipline, CDI, dépenses communes, reprographie, contrat d'entretien des photocopieurs, sorties scolaires).
Par rapport à 2017, prévision de 33 191€ contre 66 209€ en 2017 : la différence s'explique par rapport à la dotation « premier équipement » en 2017. Le collège rentre dans un fonctionnement normal sur l'année 2018 : la subvention 2018 est donc calculé sur la base des effectifs constatés à la rentrée 2017.

Question des représentants de parents d'élèves : Existe-t-il un risque de cessation de paiement ?
Réponse négative du représentant du Conseil départemental, M. Ménard : Le budget 2017 est un budget de démarrage , les établissements neufs vont peu à peu constituer des fonds de roulement car il y a moins de dépenses de fonctionnement.
Intervention de M. Combe, représentant des personnels enseignants: il manque des manuels et des ouvrages au CDI.
Réponse : c'est le cas des nouveaux collèges, les fonds d'ouvrages se constituent au fur et à mesure. L'idée est de constituer des fonds de roulement pour que cela serve à la pédagogie.
Nouvelle intervention de M. Combe : des enseignants constatent un manque d'équipement, des dysfonctionnements (CDI, EPS : pas de tapis, donc des activités sportives ne peuvent être effectuées).
Réponse : Des commandes ont été faites entre octobre et décembre 2017. Des ajustements sont à faire et des discussions ont lieu avec la mairie pour les gymnases.
Nouvelle intervention de M. Combe : question des tabourets en sciences, trop petits d'après des enseignants.
Réponse de Madame Kerivel : les normes du fournisseur ont changé (soit les tabourets ou les chaises sont trop hautes et elles ne passaient pas sous paillasses, soit les chaises sont plus basses pour que les élèves puissent s'asseoir : c'est cette dernière solution qui a été choisie).
M. Ménard précise que sur la répartition du budget, les réponses sont à faire en interne. Madame Rodier, principale, indique que cela a bien été le cas.
La discussion qui s'ensuit concerne, pour M. Combe et des représentants de parents d'élève, le manque de moyens. M. Le Foulgoc et M. Inizan, représentants du personnel enseignant, estiment qu'il ne faut pas noircir le tableau, mais qu'il convient de noter les manques dans certaines disciplines.Ils seront comblés au fur et à mesure. Des parents d'élèves interviennent pour soulever des problèmes sur lesquels l'ensemble des membres du CA doivent tomber d'accord : ce sont des informations importantes.

Présentation du service vie de l'élève. Si les fonds ne sont pas utilisés, l'argent reste fléché pour ces services (fond social collégien et fond départemental collégien).
Service administration et logistique. Pour l'essentiel, ce sont des dépenses de viabilisation et d'entretien (contrat de vérification des installations).
Services spécifiques (bourses nationales). Des familles n'ont pas fait la demande alors qu'elles le pouvaient : une plus grande vigilance est envisagée l'année prochaine.
Service restauration et hébergement : 22,5 % des recettes va à la rémunération des personnel et 1,5% des recettes affecté pour assurer fonctionnement du matériel en cas de panne.
La présentation du budget se termine sur le service en recettes et en dépenses.
Avant le vote, M. Combe demande une suspension de séance.

Suspension de la séance à 19h10.
Reprise de la séance à 19h38.

Vote

- ☐ Pour : 12
- ☐ Abstention : 7
- ☐ Contre : 0

Les représentants des parents d'élève expliquent leur vote positif pour ne pas bloquer le fonctionnement de l'établissement, mais ils émettent des réserves quant à la dotation qu'ils estiment insuffisante pour l'équipement pédagogique.

Départs de M. Ménard et de M. Le Ray.

3. Contrats et conventions

Madame Kerivel et madame Rodier présentent différentes conventions et contrats à régulariser.
- une convention pour un groupement de commandes pour le gaz et l'électricité (CD 44) pour un nouveau marché à compter de 2019.
-le contrat ASE pour l'entretien des chaudières.
- une convention d'adhésion pour le paiement des AED avec le lycée Douanier-Rousseau de Laval et le Rectorat de Nantes
- une convention avec l'association ACCOORD pour un partenariat avec le FSE et différentes actions au sein de l'établissement (CESC, CVC).
- une convention avec le FSE (occupation de locaux au sein de l'établissement)
- une convention d'occupation précaire du logement n°22 (Madame Kerivel s'est rapprochée des Domaines afin d'avoir le montant du loyer hors viabilisation soit 864,45 euros).

Vote

- ☐ Pour : 17
- ☐ Abstentions : 0
- ☐ Contre : 0

4. Dons et legs

Madame Couloignier, adjointe gestionnaire préfiguratrice de l'établissement, avait obtenu qu'il soit fait don de l'ancien véhicule de service du collège Gérard Philippe de Carquefou, suite à un renouvellement de véhicule.
Par conséquent, Madame Kerivel demande aux membres du conseil d'administration l'acceptation de ce don.

Vote

- ☐ Pour : 17
- ☐ Abstentions : 0
- ☐ Contre : 0

Les parents d'élèves demandent s'il est toujours possible d'effectuer des dons au CDI ; une réponse positive est donnée par Madame la Principale. La question des kits scolaires est évoquée par les représentants de parents d'élèves. Mme la Principale explique que cette question sera abordée en conseil pédagogique pour que les professeurs réfléchissent au matériel minimum à exiger.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente du Conseil d'Administration lève la séance à 20h11.

Les grands principes du budget

- Unité : l'ensemble des recettes et des dépenses retracées dans un document unique
- Annualité : le budget est exécuté du 1/01 au 31/12
- Sincère : les éléments qui le composent doivent tendre à refléter son déroulement futur. Des modifications peuvent intervenir en cours d'année (DBM : décision budgétaire modificative).
- Le budget est un acte de prévision des recettes et des dépenses et d'autorisation d'exécution de celles-ci.

Le budget se décompose en 2 sections

Section de Fonctionnement
Service général
Services spécifiques

Section d'Investissement

La section de fonctionnement se décompose en service. Les services représentent une catégorie homogène de recettes et de dépenses.

Service général	
Dépenses	Recettes
Activité Pédagogique Vie de l'élève Administration et logistique	Activité Pédagogique Vie de l'élève Administration et logistique
Services spéciaux	
Dépenses	Recettes
Restauration et hébergement Bourses nationales	Restauration et hébergement Bourses nationales

COLLEGE PUBLIC DE SAINT JOSEPH DE PORTERIE	DEPENSES	BUDGET 2018
DOMAINES - activités	p/mémoire Budget 2017	MONTANTS 2018
SERVICE ACTIVITES PEDAGOGIQUES		
DISCP Crédits pédagogiques (disciplines)	8 000,00	6 372,00
ENSG Crédits pédagogiques (divers)	3 200,00	2 000,00
ENSG Crédits educatifs (CD) - activités extra scolaires	1 000,00	810,00
ENSG Centre de documentation	3 000,00	2 500,00
ENSG Entretien réparation	800,00	200,00
ENSG 1er équipement	35 000,00	
ENSG Déplacement piscine		1 800,00
PROJ Educatifs	500,00	
REPRO Papier	2 000,00	3 500,00
REPRO Contrats entretien location	2 000,00	6 000,00
ENSG Sorties scolaires	1 700,00	500,00
MANUEL manuels scolaires	9 009,00	9 009,00
CFC droits de reprographie		500,00
TOTAL Activités pédagogiques	66 209,00	**33 191,00**
SERVICE VIE DE L'ELEVE		
SOCIAL Fonds Social Collégien (Etat)	1 000,00	1 000,00
SOCIAL Fonds Départemental Collégien	1 000,00	1 300,00
TOTAL Vie de l'élève	2 000,00	**2 300,00**
SERVICE ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE		
VIAB Electricité	8 000,00	21 000,00
VIAB Gaz	7 000,00	22 200,00
VIAB Eau	2 000,00	5 500,00
ENTR Fournitures d'entretien	1 500,00	2 000,00
ENTR Entretien, réparation (contrats)	5 000,00	7 000,00
ENTR Entretien, réparation (autres dépenses)		2 000,00
ENTR Entretien sur subv travaux du propriétaire	1,8 km	10 689,00
ADMIN Carnets de correspondance	700,00	1 800,00
ADMIN Carburants/lubrifiants	250,00	150,00
ADMIN Fournitures administratives	2 000,00	2 300,00
ADMIN Linge, vêtements de travail, produits nettoyage	2 000,00	4 000,00
ADMIN Soins	300,00	350,00
ADMIN Diverses dépenses	5 450,00	1 500,00
ADMIN Assurances	500,00	200,00
ADMIN Documentation	250,00	200,00
ADMIN Frais de réception	350,00	700,00
ADMIN Téléphone	2 000,00	1 500,00
ADMIN Affranchissements	1 700,00	3 000,00
ADMIN Autres charges externes		400,00
ADMIN Fournitures d'hébergement		1 500,00
ADMIN 1er équipement	37 000,00	
OP-SP amortissement réel (biens acquis sur fds propres) *[1]*		800,00
OP-SPE amortissement neutralisé (biens acquis sur subvent)		50,00
TOTAL administration et logistique	76 000,00	**88 839,00**

[1] charge sans effet sur le fonds de roulement

COLLEGE PUBLIC DE SAINT JOSEPH DE PORTERIE	RECETTES	BUDGET 2018
COMPTES - activités	p/mémoire Budget 2017	MONTANTS 2018
SERVICE ACTIVITES PEDAGOGIQUES		
7443 Dotation annuelle crédits de fonctionnement (CD)	55 000,00	20 983,00
7443 Crédits spécifiques ULIS (CD)		389,00
7443 Crédits Educatifs globalisés(CD)	1 000,00	810,00
7443 Subv Déplacement piscine (CD)		1 500,00
7067 Sorties participation des familles	1 000,00	
7468 Dons et legs	200,00	
7411 Crédits manuels scolaires (Etat)	9 009,00	9 009,00
7411 Subvention droits de reprographie (crédits globalisés Etat)		500,00
TOTAL Activités pédagogiques	66 209,00	**33 191,00**
SERVICE VIE DE L'ELEVE		
7411 Fonds Social Collégien (Etat)	1 000,00	1 000,00
7443 Fonds Départemental Collégien (CD)	1 000,00	1 300,00
TOTAL Vie de l'élève	2 000,00	**2 300,00**
SERVICE ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE		
7443 dotation annuelle crédits de fonctionnement (CD)	70 000,00	59 000,00
7588 contribution du service annexe d'hébergement	6 000,00	18 100,00
7088 Reversement dégradations		200,00
7443 Subvention Aide petits travaux du propriétaire (CD)		10 689,00
777 amortissements neutralisés *(biens acquis sur subvention)*		50,00
TOTAL administration et logistique	76 000,00	**88 039,00**

	DEPENSES	BUDGET 2018
DOMAINES - activités	*p/mémoire Budget 2017*	**montants 2018**
BN bourses nationales (Etat)	10 000,00	**25 000,00**
SRH achat de denrées	22 372,00	51 180,00
SRH autres fournitures	400,00	
SRH Entretien	310,00	
SRH produits d'entretien	1 280,00	
SRH reversement aux collect. Territor.	8 988,75	20 362,50
SRH Fonds Commun Service Hébergement	599,25	1 357,50
SRH contribution entre services	6 000,00	18 100,00
SRH 1er équipement	**20 000,00**	
TOTAL Service restauration et héberg.	59 950,00	***91 000,00***
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	***214 159,00***	***240 330,00***
TOTAL opérations en capital	**5 000,00**	**-**
TOTAL GENERAL	**219 159,00**	***240 330,00***

	RECETTES	BUDGET 2018
COMPTES - activités	*p/mémoire Budget 2017*	**montants 2018**
BN bourses nationales (Etat)	10 000,00	**25 000,00**
7062 demi-pension (forfait)	33 920,00	76 160,00
7062 demi-pension (ticket)	2 000,00	200,00
7062 commensaux	4 000,00	13 840,00
7062 Convives extérieurs	30,00	300,00
7443 Subv 1er équipement	**20 000,00**	
7088 Autres recettes		500,00
TOTAL Service restauration et héberg.	59 950,00	***91 000,00***
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	***214 159,00***	**239 530,00**
TOTAL opérations en capital	**5 000,00**	**-**
TOTAL GENERAL	**219159,00**	**239 530,00**

MODALITES DE REALISATION DE L'EQUILIBRE DU BUDGET 2018

	DEPENSES	RECETTES
1 - SERVICES GENERAUX, dont :	**124 330,00**	**123 530,00**
11 - service Activités Pédagogiques	*33 191,00*	*33 191,00*
12 - service Vie de l'Elève	*2 300,00*	*2 300,00*
13 - service Administration et logistique	*88 839,00*	*88 039,00*
2 - SERVICES SPECIAUX, dont :	**116 000,00**	**116 000,00**
21 - service spécial Restauration et Hébergement	*91 000,00*	*91 000,00*
22 - service spécial Bourses Nationales	*25 000,00*	*25 000,00*
3 - TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1 + 2)	**240 330,00**	**239 530,00**
4 - RESULTAT PREVISIONNEL DE GESTION	-800,00	
dont :		
41 - Insuffisance d'autofinancement (diminution fonds de roulement)		
42 - amortissement réel (variation des réserves immobilisées)	*-800,00*	

	DEPENSES	RECETTES
5 - OPERATIONS EN CAPITAL	5 000,00	5 000,00
6 - diminution du fonds de roulement issue des opérations en capital	-	

7 - VARIATION PREVISIONNELLE DU FONDS DE ROULEMENT	
71 - montant du fonds de roulement après compte financier 2017 ***[1]***	
72 - prélèvements autorisés au cours de l'exercice 2018	
73 - diminution du fonds de roulement prévue au budget 2018 (41 + 6)	
74 - fonds de roulement estimé fin 2017 (71 - [72 + 73])	-